



Monsieur Mars Di Bartolomeo
Président de la
Chambre des Député-e-s
Luxembourg

Luxembourg, le 26 octobre 2017

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément au règlement de la Chambre des Député-e-s, nous nous permettons de poser une question parlementaire concernant l'accueil et l'intégration des étrangers à Monsieur le **Ministre des Affaires étrangères et européennes** et à Madame la **Ministre de la Famille et de l'Intégration**.

Nils Muižnieks, Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, a tiré un bilan globalement positif par rapport à la situation des demandeurs de protection internationale (DPI) au Luxembourg, à l'issue de sa visite du 18 au 22 septembre 2017 portant sur les problèmes d'asile, de migration et d'intégration. Il encourage les autorités luxembourgeoises à poursuivre leurs efforts pour intégrer les demandeurs d'asile et les migrants et a estimé qu'il serait par exemple *« possible d'en faire davantage pour réduire les délais concernant l'examen des demandes d'asile et garantir l'accès au logement, à l'emploi et à une éducation inclusive »* en suggérant d'augmenter davantage les effectifs des services concernés et d'offrir au personnel des formations spécialisées. Selon nos informations, il aurait par ailleurs été frappé par les ratios très différents relatifs à l'encadrement des demandeurs de protection internationale dans les foyers gérés par l'OLAI et ceux gérés par des organisations de la société civile avec jusqu'à trois fois plus de travailleurs sociaux par DPI. Il regretterait également le caractère temporaire d'une partie du personnel recruté par les services gouvernementaux, de même que le caractère rudimentaire des installations de la structure de retour à LUXEXPO.

Dans ce contexte, nous aimerions avoir des informations suivantes de la part de Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et de Madame la Ministre de la Famille et de l'Intégration :

1. **Combien de personnes travaillent actuellement pour la Direction de l'Immigration et quelle est la proportion de contrats à durée déterminée ?**
2. **Vu l'état de la structure à LUXEXPO, le Gouvernement n'entend-il pas affecter d'autres bâtiments vides à cette fin, comme par exemple l'ancien Laboratoire de l'État au Verlorenkost ?**

3. Est-ce que le Gouvernement a prévu d'engager du personnel supplémentaire et d'améliorer ainsi le ratio d'encadrement ? Dans l'affirmative, quels sont les profils ou qualifications recherchés ?
4. Le Gouvernement envisage-t-il d'associer davantage la société civile à ses projets d'accueil et d'intégration, tel que par exemple le forum citoyen et associatif « *Ronnen Desch* » ?
5. Est-ce que des représentants de la société civile pourraient être invités au Comité interministériel à l'Intégration, qui a pour mission la coordination de la politique d'intégration au Luxembourg ?

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre très haute considération.



Claude ADAM
Député



Roberto TRAVERSINI
Député